



DOCUMENT D'APPEL D'OFFRE

POUR

CESSION D'UN BATEAU

OFFRE NO. AWF/02/2017: CESSION D'UN BATEAU

DATE LIMITE DE SOUMISSION

11 Mai, 2017

Avenue Colonel Lukusa N° 16, Appartement

3 A, 3è niveau Immeuble les Palmiers

Kinshasa, Gombe

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Tel: +243 998112971/+243817058880

E-mail: DRCProcurement@awf.org Site web: <http://www.awf.org/drcboatdisposal>

TABLE DE MATIERE

SECTION 1-APPEL D'OFFRES	3
SECTION II-INSTRUCTION AUX SOUMISSIONAIRES	3
2.15 Exigences obligatoires	7
SECTION III-CALENDRIER DES ARTICLES ET PRIX	7
3.1 Bordereau de Prix	7
SECTION IV-CONDITIONS D'APPEL D'OFFRES	8
SECTION V-FORMULAIRES STANDARDS	8
5.1 FORMULAIRE D'OFFRES	9
5.2. FORMLAIRE DE QUESTIONNAIRE COMMERCIAL CONFIDENTIEL	10
5.3. LETTRE DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION	12
5.4 LETTRE DE NOTIFICATION AUX SOUMISSIONAIRES INFRUCTUEUX	13
5.5 DECLARATION D'INTEGRITE	14
5.6 NON-EXCLUSION	15



SECTION 1- APPEL D'OFFRE

OFFRE NO. AWF / 02/2017: CESSION D'UN BATEAU.

African Wildlife Foundation (AWF) fait appel à des soumissions scellées de candidats éligibles à acquérir un bateau composé d'un pousseur et d'une barge « en l'état et à sa localisation actuelle » qui fonctionnent et qui sont utilisables. Les parties sont décrites de la manière suivante:

Pousseur à deux moteurs: Marque General Motors GM 1 ; Puissance: 125 CV * 2 = 250CV ; Consommation Diesel: 35 litres par heure ; Vitesse moyenne et capacité de charge: 4-5 km / heure à la montée avec 200 Tonnes, 10-15km / Heure à la descente avec 600 Tonnes. Le pousseur dispose d'une chambre à coucher en bon état et d'une capacité de tourner sur place en cas de manœuvre et aussi de volant. Le pousseur est dénommé M/B Moise

Barge- D'une capacité de charge de 250 tonnes brutes avec un réservoir de carburant d'une capacité de 25 m3, 2 toilettes intérieures et le pic de l'équipage. La barge est dénommée Pascal

Les candidats éligibles intéressés peuvent obtenir gratuitement une copie du document d'appel d'offres auprès du bureau de l'AWF sis à l'avenue Colonel Lukusa N ° 16, Appartement 3 A, 3è niveau Immeuble les Palmiers, Kinshasa, Gombe ou télécharger le document d'appel d'offres sur le site Web de l'organisation : www.awf.org. Le bateau peut être visité au port du SAC (Société Agricole et Commerciale), Avenue Bobozo N ° 15, Route Poids lourd après des arrangements avec Mr Raoul Tafua ou Bienvenu Tamba de AWF joignables aux numéros suivants: +243817058880 et +243999999912.

Les documents d'appel d'offres dûment remplis doivent être placés sous pli fermés portant la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRE NO. AWF / 02/2017 pour la Cession d'un Bateau» adressés à Monsieur le Gestionnaire du Paysage Congo de African Wildlife Foundation. Ces documents seront déposés dans une boîte d'appel d'offres au bureau AWF sis à l'adresse ci-dessus entre Lundi et Vendredi de chaque semaine de 8heures à 17 heures. La date de clôture des soumissions est fixée au plus tard le 11 Mai 2017 au 14 heures précises.

L'ouverture des offres interviendra le 11 mai 2017 à 14 heures dans la salle de réunions de AWF à l'adresse ci-dessus mentionnée en présence des représentants des soumissionnaires qui choisissent d'y assister

AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION
CONGO LANDSCAPE MANAGER

SECTION II-INSTRUCTION AUX SOUMISSIONNAIRES

2.1 Soumissionnaires éligibles

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les soumissionnaires éligibles.

2.2 Cout de l'appel d'offre

2.2.1 Le soumissionnaire prend en charge tous les coûts liés à la préparation et à la soumission de son offre et AWF ne sera en aucun cas responsable de ces coûts indépendamment de la conduite ou de l'issue du processus de cession.

2.2.2 Le document d'appel d'offres doit être téléchargé du site Web de l'AWF à l'adresse suivante : <http://www.awf.org/drcboatdisposal> ou être collecté GRATUITEMENT au bureau AWF sur Avenue Colonel Lukusa N° 16, Appartement 3 A, 3è niveau Immeuble les Palmiers Kinshasa, Gombe.

2.2.3 AWF permet au soumissionnaire de consulter le document d'appel d'offres gratuitement à partir du site Web indiqué ci-dessus avant la soumission.

2.3 Le Document de l'appel d'offres

2.3.1 Le Document d'appel d'offres comprend les documents énumérés ci-dessous

- Invitation à l'appel d'offres
- Instructions aux soumissionnaires
- Liste des articles
- Conditions d'appel d'offres
- Formulaire d'appel d'offres
- Formulaire de questionnaire commercial confidentiel
- Lettre de notification d'attribution aux soumissionnaires gagnants
- Lettre de notification d'attribution aux soumissionnaires infructueux
- Formulaire de déclaration d'intégrité
- Déclaration de non-exclusion

2.3.2 Le soumissionnaire doit examiner toutes les instructions, les formulaires et les termes figurant dans les documents d'appel d'offres. Le défaut de satisfaire à toutes les exigences de l'offre sera à la charge du soumissionnaire et peut entraîner le rejet de son offre.

2.4. Clarification des Documents

2.4.1 Un soumissionnaire éventuel demandant une clarification du document d'appel d'offres peut en informer AWF par courrier électronique à l'adresse DRCProcurement@awf.org, ou par Téléphone au +243 998112971 et au +243817058880. AWF répondra à toute demande de clarification des documents d'appel d'offres qu'elle reçoit au plus tard sept (7) jours avant la date limite de soumission des offres prescrite par AWF.

2.4.2 AWF répondra aux éclaircissements demandés par le soumissionnaire dans un délai de trois jours à compter de la réception de la demande afin de permettre au soumissionnaire de présenter en temps voulu son offre.

2.5 Prix des soumissions et devises

2.5.1 Le soumissionnaire indique dans la grille tarifaire appropriée les prix unitaires et le prix total des articles qu'il propose acquérir en vertu du contrat.

2.5.2 Les prix indiqués par le soumissionnaire sont fixés au cours de la période de validité de l'offre et ne feront l'objet d'aucune modification.

2.6 Validité des Offres

2.6.1 Les offres restent valables pendant 60 jours après la date d'ouverture de l'offre

2.7 Affichage des Offres

2.7.1 Il est conseillé aux soumissionnaires potentiels de consulter les articles, en liaison avec AWF, avant de proposer une offre pour chacun d'eux. Cela leur permettra d'obtenir les offres les plus raisonnables et les plus compétitives. Les enchères sont basées sur l'état actuel et le lieu d'entreposage des articles en vente et les conditions des articles ne sont pas garanties par le vendeur.

2.8 Date limite de soumission des Offres

2.8.1. Les offres doivent parvenir à AWF à l'adresse indiquée dans l'invitation à soumissionner au plus tard le (Insérer la date et l'heure d'ouverture).

2.8.2 AWF peut, à sa discrétion, proroger ce délai pour la soumission des offres

2.9 Ouverture des Offres

2.9.1 AWF ouvrira toutes les offres en présence des représentants des soumissionnaires qui choisissent d'assister à l'ouverture. Les offres doivent être reçues par AWF à l'adresse et à

l'endroit indiqué dans la lettre d'invitation à soumissionner. Les soumissionnaires ou représentants présents doivent signer un registre attestant leur présence.

2.9.1 Les noms des soumissionnaires, les prix des offres et tous autres détails qu'AWF jugera appropriés à sa discrétion seront annoncés à l'ouverture.

2.9.2 AWF préparera le procès-verbal d'ouverture de l'appel d'offres.

2.10 Clarification des offres

2.10.1 Pour aider à l'examen, à l'évaluation et à la comparaison des offres, AWF peut, à sa discrétion, demander au soumissionnaire une clarification de son offre. Aucune modification des prix de l'offre ne peut être demandée, offerte ou autorisée.

2.10.2 Tous efforts du soumissionnaire pour influencer l'évaluation des offres, la comparaison des offres ou les décisions d'attribution des marchés d'AWF peut entraîner le rejet de l'offre des soumissionnaires.

2.11 Evaluation et Comparaison des Offres

2.11.1 AWF examinera les offres afin de déterminer si elles sont complètes, si des erreurs de calcul ont été commises, si les documents ont été dûment signés et si les offres sont généralement en règle.

2.11.2 Le comité d'évaluation des offres évaluera l'offre dans un délai de 14 jours à compter de la date de l'ouverture de l'offre.

2.12 Critères d'attribution

2.12.1 AWF attribuera le contrat au(x) soumissionnaire(s) gagnant(s) dont l'offre a été jugée substantiellement réceptive et a été déterminée comme l'offre évaluée la plus élevée en comparaison au prix de référence.

2.13 Notification d'attribution

2.13.1 Avant l'expiration de la période de validité de la soumission, AWF notifiera le soumissionnaire gagnant que son offre a été acceptée.

2.13.2 Simultanément, les autres soumissionnaires sont informés que leurs offres n'ont pas abouti.

2.13.3 Dans le cas où le soumissionnaire retenu omet de payer les articles qui lui ont été attribués, AWF notifiera à la personne qui a présenté la deuxième offre la plus élevée.

2.14 Prise de contact avec AWF

2.14.1 Aucun soumissionnaire ne devra entrer en contact avec AWF sur toute question relative à son offre, à partir de la date d'ouverture de la soumission jusqu'au moment de l'attribution du marché. Tout effort d'un soumissionnaire pour influencer AWF dans ses décisions relatives à l'évaluation des offres, à la comparaison des offres ou à l'attribution du marché peut entraîner le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les exigences suivantes doivent être remplies par le soumissionnaire, indépendamment des autres exigences du cahier des charges.

2.15 Exigences Obligatoires

No.	Exigences	Recevable ou Non Recevable
MR1	Doit remplir le tableau des prix dans le format fourni	
MR2	Doit remplir le formulaire de soumission dans le format fourni	

A ce stade, la demande du soumissionnaire sera soit recevable ou non recevable. Les propositions non recevables seront éliminées de l'ensemble du processus d'évaluation et ne seront pas examinées.

Le contrat sera attribué à la personne / entreprise ayant obtenu la soumission financière la plus élevée, comme indiqué dans le formulaire de soumission.

Autres: Le bateau et la barge ne seront remis au (x) soumissionnaire (s) gagnant qu'à la fin du paiement du montant proposé.

SECTION III-CALENDRIER DES ARTICLES ET PRIX

3.1 Bordereau de prix

Item	Prix cotés (\$)
Pousseur	
Barge	

Nom du soumissionnaire

Date.....

Signature.....

SECTION IV-CONDITIONS D'APPEL D'OFFRE

4.1 Un soumissionnaire peut soumissionner pour la Barge, le pousseur ou les deux.

4.2 Le (s) soumissionnaire(s) qui recevront un contrat devront payer les articles dans un délai de 14 jours à compter duquel le contrat sera annulé.

4.3 Les soumissionnaires seront tenus de percevoir les articles qu'ils ont payés dans les quatorze (14) jours suivant le paiement.

4.4 AWF gardera confidentiels les prix de référence pour la Barge et le Pousseur. AWF avisera pour toute proposition de prix inférieure au prix de référence.

SECTION V-FORMULAIRES STANDARD

Le formulaire d'appel d'offres et le formulaire confidentiel de questionnaire commercial doivent être remplis par les soumissionnaires et retournés avec l'offre. Le non-respect de l'un de ces formulaires entraînera la disqualification du soumissionnaire.

5.1 FORMULAIRE DE L'OFFRE

A: African Wildlife Foundation

Avenue Colonel Lukusa N° 16, Appartement

3 A, 3è niveau Immeuble les Palmiers

Kinshasa, Gombe

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Tél: +243 998112971/+243817058880

Cher Monsieur,

1. Ayant examiné les documents d'appel d'offres

Nous soussignés, nous proposons d'acheter et de collecter tous les éléments qui nous sont offerts conformément aux dits documents d'appel d'offres pour la somme de

..... [Montant total de l'appel d'offres exprimé en lettres et en chiffres] ou de toutes autres sommes pouvant être constaté conformément au barème des prix ci-joint et faisant partie du présent appel d'offres.

2. Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à payer et à collecter les articles conformément aux exigences de l'appel d'offres.

3. Nous nous engageons à respecter notre offre pour une période de [...] [nombre de jours] à compter de la date fixée pour l'ouverture des instructions aux soumissionnaires qui restera obligatoire pour nous et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.

4. Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter le plus élevé ou n'importe quel appel d'offres que vous pouvez recevoir. Daté le..... Jour.....2017

Nom.....

[Signature]..... Titre.....

5.2. FORMUAIRE DE QUESTIONNAIRE COMMERCIAL CONFIDENTIEL

Vous devez fournir les renseignements indiqués à la partie 1 et soit à la deuxième partie 2 (a), (b) ou (c) selon votre type d'entreprise.

Vous êtes informé que c'est une infraction grave de donner de fausses informations sur ce formulaire.

Partie 1 – Générale:

Nom de l'Entreprise

Emplacement de l'Entreprise.....

Avenue/Rue Adresse Postale

No. de téléphone E-mail

Nature de l'entreprise

No. du Certificat d'enregistrement

Nom de vos banquiers

Branche

Partie 2 (a) –Unique propriétaire

Votre nom complet

Age.....

Nationalité

Partie 2 (b) - Partenariat

Les détails des partenaires sont les suivants:

Nom	Nationalité	Part
1.
2.

Part 2 (c) – Compagnie enregistrée

Privée ou Publique

Les détails de tous les directeurs sont les suivants:

	Nom	Nationalité	Part
1
2
3

Nous, les soussignés déclarons que

(a) Les informations contenues dans ce formulaire et jointes à ce formulaire sont véridiques et exacts à la date de la soumission

(b) Les informations de présélection soumises initialement demeurent essentiellement correctes à la date de soumission

Signature Autorisée:

Nom et Titre du Signataire:.....

Nom du soumissionnaire:

Adresse:

Date



5.3. LETTER DE NOTIFICATION D'ATTRIBUTION

A.:

.....
.....
.....

RE: No de l'Offre. AWF/02/2017

Nom de l'offre; CESSION D'UN BATEAU.

Ceci est pour vous notifier que le/les contrat/s mentionnés ci-dessous dans le cadre de l'offre susmentionnée vous a été attribués.

- i.
- ii.

1. Veuillez accuser réception de la présente lettre de notification signifiant votre acceptation.
2. Le/Les contrat/s devra être signé par les parties dans les 14 jours suivant la date de la présente lettre.
3. Vous pouvez contacter Hugues Akpona of Tel: +243 998112971 au sujet de la présente lettre de notification d'attribution.

.....

HUGUES AKPONA

(POUR LE COMPTE DE L'AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION)



5.4 LETTRE DE NOTIFICATION AUX SOUMISSIONNAIRES INFRUCTUEUX

[Date]

A: [nom et adresse du soumissionnaire]

Re: Lettre de notification aux soumissionnaires infructueux

Ceci est pour vous informer que votre offre en relation avec [Nom de l'offre et numéro] a été jugée infructueuse lors de l'évaluation. Nous avons l'intention de conclure un contrat avec [nom du soumissionnaire retenu] pour un [montant de].

Je vous remercie de votre participation au processus d'appel d'offres.

Votre

.....

HUGUES AKPONA

(POUR LE COMPTE DE L'AFRICAN WILDLIFE FOUNDATION)



5.5 DECLARATION D'INTEGRITE

Je/Nous/

Rue/avenue

Boite Postale.....

Téléphone..... E-mail

Déclare que notre approvisionnement repose sur un processus d'appel d'offres libre et équitable qui ne devrait pas faire l'objet d'abus.

Je/Nous déclarons que Je/Nous n'offrirons ni ne faciliterons, directement ou indirectement, aucune incitation ou récompense à un agent de AWF, à ses relations ou à ses associés en relation avec

Nom de l'offre:

Numéro de l'appel d'offre :.....

Pour/ou dans l'exécution ultérieure du contrat si Je/Nous réussissons.

Daté le..... Jour.....20.....

Signature autorisée.....

Nom et Titre du Signataire.....



5.6 NON-EXCLUSION

(Je/Nous/.....

Rue/avenue.....

Boite Postale.....

TéléphoneE-mail déclare que Je/Nous ne sommes pas exclus à participer aux marchés publics de toute organisation en République Démocratique du Congo.

Daté le..... Jour20

Signature autorisée.....

Nom et Titre du Signataire.....